

NOVEMBRE 2019



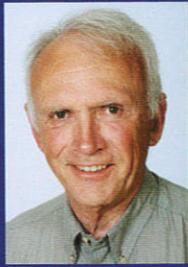
ECONOMIE

La recyclerie de Saint-Mariens

p.4-5

CAVIGNAC, CÉZAC, CIVRAC-DE-BLAYE, CUBNEZAIS,
DONNEZAC, LARUSCADE, MARCENAI, MARSAS,
SAINT-MARIENS, SAINT-SAVIN, SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE,
SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC.

L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



L'attractivité de notre territoire se confirme chaque jour davantage. Nombreux sont les habitants de la Métropole et d'ailleurs qui cherchent à nous rejoindre. Ainsi l'augmentation de notre population est significative. Cela ne va pas sans difficulté et notre rôle est de précéder ce mouvement pour offrir à nos concitoyens des conditions d'accueil favorables.

Ainsi, le Conseil Départemental a décidé l'ouverture d'un collège à Marsas afin d'assurer à tous nos élèves une scolarisation efficace. Peut-être le Conseil régional aura-t-il la même approche en créant un lycée sur notre communauté de communes : c'est un souhait que je formule pour l'avenir et les démarches que nous avons engagées n'auront ainsi pas été vaines.

Dans ces conditions, l'emploi est une préoccupation constante : c'est pourquoi l'extension de la ZA de Saint Mariens, la création de la ZA aux Ortigues à Cézac et le travail que nous conduisons en vue de la réalisation du parc économique à Laruscade, participeront au développement des activités nécessaires à nos habitants et limiteront ainsi les déplacements quotidiens de nombre de nos concitoyens vers la Métropole.

D'autre part, le vote récent du conseil communautaire en faveur de la construction d'une salle de spectacle montre notre ambition de mettre en œuvre une politique culturelle dynamique.

Loin de subir l'évolution démographique, toutes les décisions que nous avons prises l'anticipent.

Pierre Roques
Président de la
CDC Latitude Nord Gironde

Une vitrine itinérante pour les entreprises du territoire



Le Service Technique Commun dispose désormais d'un nouveau fourgon entièrement financé par les publicités des entreprises locales. En échange d'un espace publicitaire partagé qui sera visible sur routes et chemins toute l'année, ce partenariat contribue à la bonne gestion des finances publiques. Un bon exemple de coopération entre collectivité publique et entreprises !



Apéro-concert avec Franck et Damien

Dans le cadre des P'tites scènes de l'Iddac, le 13 décembre prochain, la salle des fêtes de Saint-Savin accueillera Franck et Damien, un duo folk rock bordelais. Sur le rythme donné par les percussions, la voix suave et chaleureuse de Franck alliée à la guitare slide de Damien voyage sur des sonorités

d'outre-Atlantique, de reprises d'artistes tels que Ben Harper, John Mayer, The Rolling Stones, Dire Straits, George Ezra, et même Corona, en compositions originales. À découvrir !

> **Le vendredi 13 décembre à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Savin**

Infos et réservations CIAC : 05 57 58 67 18

Tarifs : 6€, gratuit pour les moins de 16 ans.

Bienvenue à



Céline Marsol

Depuis la fin août, Céline Marsol a remplacé Armelle Clarysse comme chargée de mission Culture au sein de la CCLNG. Venant du monde associatif musical, elle est en charge de l'animation des dispositifs et équipements culturels et aura, parmi ses premiers dossiers, le suivi du projet de la nouvelle salle de spectacle à Saint-Savin.

Gendarmerie : le permis de construire est déposé !



Le Ministère de l'Intérieur vient de valider le projet et de donner le top départ pour la construction de la nouvelle gendarmerie. A l'entrée de Saint-Savin, sur une parcelle de 4 716 hectares, les travaux commenceront au printemps 2020 et dureront 2 ans. Pour mémoire, l'achat du terrain, les études et les travaux sont à la charge de la CCLNG soit

un budget de 4 400 000€ subventionné par l'Etat à hauteur de 858 960,64€. Le fonctionnement de la gendarmerie sera, lui, financé par l'Etat qui versera alors un loyer à la Communauté de communes. La construction de cette gendarmerie contribuera à pérenniser la présence d'une brigade sur le territoire.

Aides à la rénovation de l'habitat

Pour les ménages, qu'ils soient occupants ou bailleurs, occupant un logement inadéquat (isolation, chauffage, mobilité, ...), des aides financières sont mobilisables pour financer leurs travaux de rénovation, sous conditions de ressources et de types de travaux.

N'hésitez plus et contacter la Plateforme de Rénovation Energétique ICARE, des conseillers Info Energie sont à votre écoute au :
05 24 73 86 22

Ces conseillers vous apportent des informations et conseils neutres et gratuits !



La Boutique du terroir

Proposant déjà les vins* des viticulteurs du territoire, la boutique de l'Office de tourisme s'ouvre à de nouveaux produits du terroir. Miel, confitures, vinaigre, jus de raisin et sel de Guérande au vin, des douceurs à déguster et à offrir en paniers gourmands sans modération pour les fêtes de fin d'année !

**Office de Tourisme : 2, rue de la Ganne,
33920 Saint-Savin - 05 57 58 47 79**

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé*

Les zones artisanales plébiscitées par les entreprises

Extension de la zone du Pont-de-Cotet à Saint-Mariens, création d'une zone artisanale à Cézac, l'attractivité des zones d'activités économiques du territoire ne se dément pas ! Bienvenue aux nouvelles entreprises !



Elle l'a dit

« Des emplois sur notre territoire ! »

« Aménagement des zones d'activités, développement de l'économie sociale et solidaire ou engouement pour le Chai 2.0, le dynamisme économique de notre territoire est le fruit du travail entrepris par la CCLNG depuis plusieurs années avec, pour ambition, de relocaliser des emplois sur le territoire. Si nous savons que celui-ci peut souffrir d'être traversé par de grands axes de circulation, nous avons choisi d'en faire un atout et de proposer aux professionnels des alternatives attractives face à une métropole asphyxiée. Avec succès puisque nous accueillons de nouvelles entreprises et que nous travaillons à de nouveaux projets comme la création d'un parc économique atypique qui réunit sur environ 160 hectares une mixité d'activités productives, qu'elles soient agricoles, industrielles ou artisanales avec la préservation d'espaces naturels. »

Brigitte Misiak, vice-présidente en charge du développement économique

Extension de la ZA du Pont-de-Cotet à Saint-



Mariens

Dans quelques mois, la zone artisanale du Pont-de-Cotet accueillera BIP Distribution, une entreprise spécialisée dans la découpe laser de métal. Créée en 2008 à Blaye au siège historique de sa grande sœur, la société Pérolo, qui fête ses 100 ans cette année, celle-ci investit aujourd'hui 2 millions d'euros dans un nouveau bâtiment de 1 500 m² à Saint-Mariens. Les travaux viennent de commencer sur le site où la CCLNG a achevé le chantier de viabilisation, voiries et réseaux début

octobre, pour un montant de 154 700 € HT.

BIP Distribution ouvrira ses portes l'été prochain et prévoit de créer, pour commencer, 6 ou 7 emplois, notamment sur des missions de programmation et de pilotage des machines de découpe.

D'ici là, ayant pu acheter un terrain de compensation pour abriter la faune et la flore, la CCLNG espère aménager une autre tranche de la zone artisanale qui compte déjà plus de 130 emplois.



Création d'une nouvelle zone artisanale à Cézac

En 2016, la CCLNG avait mené une étude environnementale sur les terrains les plus propices à l'accueil de nouvelles entreprises le long de la RN10. Celle-ci avait permis de confirmer l'opportunité d'aménager une zone d'activités économiques baptisée Les Ortigues à Cézac, du nom du lieu-dit. La visibilité et l'accessibilité directe de cet espace par rapport à la RN10 lui confère en plus un intérêt fort. Les travaux de viabilisation de cette toute nouvelle zone d'activités économiques, divisée en 4 lots sont en cours. L'ensemble des lots est déjà réservé : les 2 lots de plus de 5000m² sont réservés par l'entreprise IZOL 33 d'Ambares et Lagrave (Isolation et Calorifugeage) et le Groupe CORBI concessionnaire Peugeot à Montendre, preuve du bon positionnement de cet espace.



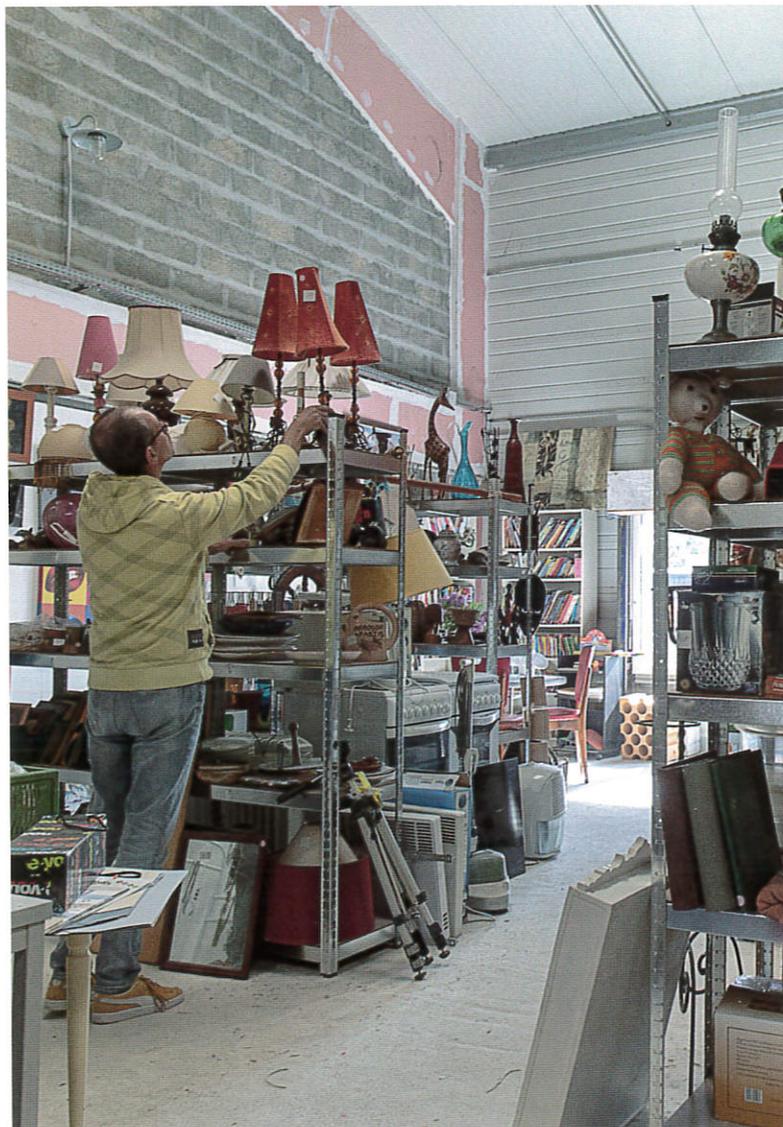
Témoignage

« Un emplacement stratégique »

« A Blaye, et Pérolot et BIP Distribution manquaient de place pour se développer et investir dans de nouveaux outils de production », explique Thierry Bourguignon, Directeur général de BIP Distribution. « Nous avons cherché de nouveaux locaux sur un territoire que nous souhaitons moins enclavé mais toujours au cœur de notre zone de chalandise entre sud-Charente, Dordogne et Gironde. La zone d'activité de Saint-Mariens s'est révélée idéalement placée et reliée aux grands axes de circulation. D'autant plus que nous avons été parfaitement accompagnés par la CCLNG qui a su nous apporter les bonnes réponses au bon moment. »



ZOOM SUR



La recyclerie de Saint-Mariens

Mobilier, jouets, outils, vaisselle, articles de sport ou électroménager, ne jetez plus, donnez (et chinez !) à la Recyclerie Phénix ! Installée à Saint-Mariens depuis le début de l'année, dans un entrepôt de 350 m² proche de la déchèterie, la jeune association récupère, répare et revend à petits prix des objets prêts pour une seconde vie. Désormais bien identifiée sur le territoire, elle a bénéficié du soutien de la CCLNG dans sa recherche de locaux et de partenaires mais aussi via une subvention de 5 500€ équivalente à 6 mois de loyer.

La Recyclerie a aujourd'hui passé une convention avec le SMICVAL (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde) pour récupérer les objets en bon état apportés à la déchèterie.

Par ailleurs, est en train d'être mis en place un partenariat avec le CIAS pour la mise en oeuvre d'un dispositif de collecte d'objets auprès des personnes captives du territoire. Avec déjà 12,5 tonnes d'objets valorisés, elle a aussi développé un programme d'ateliers autour du recyclage et créé un 1^{er} emploi. La Recyclerie fêtera ses 1 an d'ouverture lors d'une journée festive le 18 décembre.

Contact

La recyclerie de Saint-Mariens
2 Rue de Tessonneau à Saint-Mariens
Ouvert du mardi au samedi de 10h30
à 12h30 et de 14h à 18h30
06 64 55 21 53

Le collège sortira de terre l'année prochaine

Le permis de construire a été déposé en juin, les travaux de construction du nouveau collège commenceront à Marsas en début d'année 2020 pour une ouverture aux élèves à la rentrée 2021. Un équipement qui répond aux besoins des familles du territoire et constitue une grande satisfaction pour la CCLNG qui a largement apporté sa pierre à l'édifice !



Un bâtiment basse consommation

Pour minimiser son empreinte écologique, le bâtiment sera chauffé grâce à la géothermie, une énergie renouvelable, locale et bas carbone. Couplé à une chaudière à gaz, le système géothermique pourra assurer 75% des besoins de chauffage en hiver et rafraîchir tous les locaux en été. Dans le même souci de préserver les ressources, l'isolation a été renforcée et les classes ou le gymnase, conçus pour capter au maximum la lumière naturelle. Enfin, l'établissement récupèrera toutes les eaux pluviales via des bassins de rétention installés sous la cour et sous le plateau sportif.

Sollicitée par le Département pour faciliter la construction d'un nouveau collège sur son territoire, la Communauté de communes a activement œuvré à rendre le projet possible. C'est elle qui a trouvé le foncier disponible à Marsas, qui a acquis les terrains puis les a mis à disposition gratuitement au Département, ainsi que ceux nécessaires à ses aménagements annexes. La CCLNG a aussi mené toute la procédure modifiant le PLU de la commune, rendant ainsi possible le projet. Aujourd'hui alors que le permis de construire a été déposé en juin 2019, elle cofinance certains aménagements des abords de l'établissement (réseaux, rond-point, etc.) avec la commune et le Département ainsi que la création d'un cheminement doux. « Les nouveaux bâtiments seront raccordés aux réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, dont l'extension est prise en charge par le syndicat du SIAEPA du Cubzadais-Fronsadais », explique Jean-Luc Desperiez, vice-président en charge de l'Aménagement de l'espace. « Et nous avons acquis de nouvelles parcelles auprès de l'Etat, anciens délaissés de voirie, pour sécuriser le cheminement piéton/cycliste depuis le bourg de Marsas jusqu'au collège. Ce cheminement permettra également l'accès à la plaine des sports communale. »

Le Département prendra, lui, en charge les nouvelles voiries (une partie du nouveau giratoire d'accès au futur collège, les parkings, les voies dédiées aux arrêts minute, et surtout, la construction de l'ensemble bâti portant sur un total de 10 211 m² de surfaces de plancher.

Sport, musique, des équipements mutualisés

Dès l'ouverture du collège, le partenariat entre le Département, la CCLNG et la commune de Marsas prévoit aussi la mutualisation de certains locaux conçus pour être partagés. « Les salles de musique, le gymnase, la salle de gymnastique et le plateau sportif seront utilisés par les collégiens pendant la journée et mis à disposition des associations du territoire le soir et le week-end », indique Jean-Luc Desperiez. « Une association d'escalade sur le territoire nous a sollicités et nous avons pu intégrer un mur en dur aux surfaces sportives du collège. Ainsi, il profitera à toutes et tous, nous gérons au plus juste les dépenses publiques. » La Communauté de communes financera aussi des équipements complémentaires : tribunes, travaux d'homologation des salles, vestiaires des arbitres et locaux associatifs.





**Le budget « collège »
de la CCLNG :**

300 000 €

pour les achats de terrains,
la voie douce et l'aménagement
des abords

1 141 000 €

pour les équipements sportifs



Le point de vue d'Alain Renard, vice-président de la CCLNG en charge l'aménagement de l'espace et du développement durable et Conseiller départemental

La création de ce nouveau collège par le Département répond à une croissance démographique soutenue dans le Nord-Gironde. Il va bénéficier aux familles de l'ouest de notre territoire mais, à une échelle plus large, il va aussi permettre de soulager les collèges voisins de Saint-André-de-Cubzac, Peujard ou Saint-Yzan-de-Soudiac. Il témoigne ainsi de la volonté affichée par le Département de réduire le temps de transport des élèves et de maintenir des établissements à taille humaine, entre 700 et 800 élèves, garants d'une vie scolaire sereine. Et, comme tous les nouveaux bâtiments publics, il intègre les dernières normes environnementales avec des solutions techniques économes en énergie.

Au Chai 2.0, un plan 3D du futur collège

Doté d'équipements lui permettant de sensibiliser et former les professionnels au BIM (Building Information Model), le Chai 2.0 commence son activité avec un beau projet de territoire : avec l'usage des outils du BIM acquis par la CCLNG et mis à disposition des architectes constructeurs du collège, la conception du projet par ce biais constitue une belle expérience pour le BIM et le Chai 2.0, en vue notamment de démultiplier ensuite les usages pour d'autres projets et d'autres professionnels.



Un soutien important à la musique sur le territoire

La CCLNG réaffirme son soutien aux écoles de musique avec une double ambition : rendre la pratique musicale plus accessible et soutenir le dynamisme culturel sur son territoire.

Avec 200 chèques-musique distribués aux familles du territoire cette année, le dispositif de soutien à la pratique musicale bat des records. Les conventions passées entre la Communauté de communes et les 3 écoles de musique (Ecole de Musique des Hauts de Gironde, Musique à Ta Porte, et Poly-Sons) sont donc reconduites pour la période 2019-2022 sur les mêmes bases : chaque jeune (jusqu'à 25 ans s'il a commencé les cours dans l'une des 3 écoles du territoire avant 16 ans) peut bénéficier d'un chèque musique de 370 €. Ce soutien financier, versé directement à l'école de musique selon le nombre de chèques émis à l'attention de ses élèves, il permet de financer la structure, les enseignants ou les projets collectifs. Ce partenariat intelligent, permet de respecter l'identité de chacune des écoles ainsi que la répartition de celles-ci sur le territoire, mais surtout elle offre une large palette d'approche pédagogique aux apprentis musiciens.

MUSIQUE AU COLLÈGE, EN NUMÉRIQUE OU EN IMAGES

Parmi les projets remarquables, cette année, la mise en place d'un orchestre au collège de Saint-Yzan par l'école de musique des Hauts-de-Gironde : « 3 jours par semaine, sur la pause méridienne, 7 de nos professeurs enseignent la musique aux élèves volontaires », explique le directeur de l'école, Emmanuel Thierry. « Les jeunes essaient différents instruments et en choisissent un que nous leur prêtons pour l'année. » Avec 27 inscrits à la rentrée, le projet est soutenu par la Fondation de France. Les ateliers MAO (Musique Assistée par Ordinateur) organisés par les écoles Musique à ta porte et des Hauts-de-Gironde ont repris et s'enrichiront de stages ouverts à tous. Enfin, c'est tout nouveau, l'école de musique des Hauts-de-Gironde vient d'ouvrir un atelier Illustration pour ajouter l'image au son. Animé

par Maxime Garcia, auteur-illustrateur et musicien amateur, il permet de créer des affiches de concert ou des concerts dessinés.



3 ÉCOLES DE MUSIQUE SUR LE TERRITOIRE

Musique à ta porte : Cagnac, Cubnezais, Laruscade et Cézac
Poly-sons à Marcenais et Marsas
L'école de musique des Hauts-de-Gironde à Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac.

Les communes citées sont celles où ont lieu les cours mais les élèves peuvent adhérer à l'une des 3 écoles quelque soit leur commune d'origine.



Il l'a dit

« Le renouvellement des conventions entre la CCLNG et les 3 écoles de musique nous donne l'occasion de tirer un bilan très positif d'un partenariat mis en place il y a 8 ans. D'abord, il répond bien aux demandes des familles qui peuvent choisir leur école, avec des pratiques distinctes, et bénéficier d'une aide financière que nous avons encore élargie cette année. Le partenariat est aussi riche de rencontres entre les 3 structures qui jouent traditionnellement ensemble pour la Journée Petite Enfance et riche de projets innovants comme l'atelier MAO inter-écoles ou la création de l'orchestre au collège. »

Eric Happert, vice-président en charge du Centre Intercommunal d'Action Culturelle (C.I.A.C.) de la CCLNG